

Résultats des fouilles archéologiques effectuées dans l'église de Saint-François, à Lausanne

Autor(en): **Sennhauser, H.-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **81 (1973)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-61671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Résultats des fouilles archéologiques effectuées dans l'église de Saint-François, à Lausanne

H.-R. SENNHAUSER

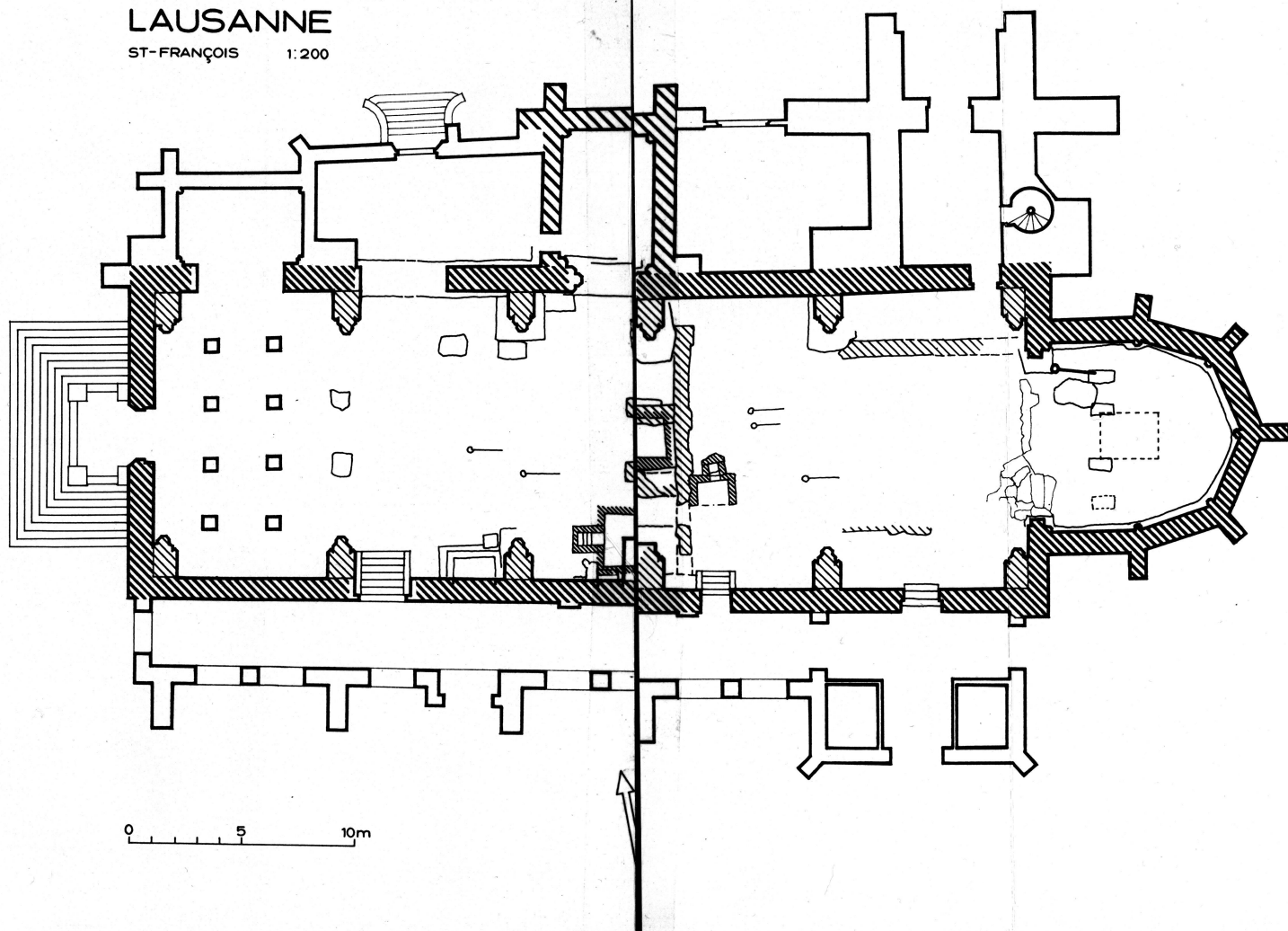
En 1965, dans le tome premier des *Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, M. Marcel Grandjean a publié l'étude approfondie la plus récente concernant l'édifice et son histoire. Il a établi, avec preuves à l'appui, que depuis 100 ans l'église Saint-François de Lausanne alimente les recherches d'architectes qui l'examinent du point de vue de la construction et de l'histoire de l'art. Le rapport d'Eugène Viollet-le-Duc est daté du 4 juillet 1873. Heinrich Adolf von Geymüller, Théophile van Muyden, Charles Melley et Otto Schmid ont, au cours de leurs travaux, réuni des observations qu'ils ont conservées sous forme de plans, d'esquisses et de comptes rendus. Bien que l'examen de la construction et les sondages effectués par Otto Schmid aient permis d'élucider certains points, des questions restaient posées, auxquelles on ne pouvait espérer répondre que par des fouilles.

L'occasion de faire de tels travaux se présenta en 1966, lorsqu'il fallut renouveler les installations de chauffage et le revêtement du sol. Les experts de la Commission fédérale, M. Pierre Margot, architecte, et M. le professeur A.-A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, attendaient de ces travaux des précisions de détail qu'ils pussent utiliser pour les rénovations prévues.

Les travaux archéologiques furent exécutés du 27 septembre au 18 novembre 1966. M. B. Hug assumait la direction locale des fouilles et veillait à leur bonne exécution technique, il était responsable des plans, du journal et des photographies; les dessinateurs V. Graf et G. Carasco du Bureau de l'architecte Claude Jaccottet l'assistaient. La direction scientifique était confiée à l'auteur de ces lignes qui va

LAUSANNE

ST-FRANÇOIS 1:200



donner ci-après un résumé des résultats les plus importants. La documentation recueillie est à la disposition des chercheurs scientifiques ¹.

Enceinte urbaine

En 1959, M. Jean-Jacques Joho a soutenu la thèse ² que l'ancienne église des Franciscains de Lausanne avait été construite entre la porte de St-François et la porte de Condémine ou de Rive, à cheval sur le tracé du mur d'enceinte, de sorte que la partie nord de l'église se trouvait être en ville, alors que la partie sud était hors des murs. Selon M. Joho, il avait donc fallu détruire une partie de la muraille pour construire le couvent des Franciscains. En fait, d'après les plans de 1721-1727, la fortification urbaine au sud de la ville entoure le couvent de telle manière que ce dernier semble bien n'avoir été englobé qu'après coup dans le système défensif de la ville. Les tranchées, transversales à l'axe de l'église, que nous avons creusées jusqu'au niveau du sol vierge auraient donc dû faire apparaître des vestiges du mur d'enceinte ou, tout au moins, des traces du fossé de fondation. Tel n'a pas été le cas. Avant la construction du couvent, la muraille ne devait donc pas suivre le tracé proposé par M. Joho. Si l'on veut arriver à trouver un jour la solution de ce problème, il faudra encore recourir aux archéologues, lorsque des transformations ou des restaurations exigeront à nouveau des fouilles dans la zone de Saint-François.

Couches géologiques antérieures à la construction

La glaise dure du sol vierge est recouverte d'une couche d'humus qui atteint jusqu'à 30 cm. d'épaisseur; par-dessus, on trouve un remblai de 70 cm. de loess. Cette couche était vraisemblablement destinée à aplanir et à égaliser le terrain, avant la construction de l'église.

Indices pour le rétablissement du sol dans le chœur

Bien que des sondages antérieurs aient causé beaucoup de dégâts, il a été possible de prouver qu'à l'origine une seule marche séparait

¹ Aux archives de la Commission fédérale des monuments historiques, à Zurich; aux Archives des Monuments historiques, à Lausanne, et au bureau Sennhauser: Au Lion d'Or, à Zurzach.

² Voir: *RHV* 1959, p. 53-60.

le chœur de la nef. Dès le début, le niveau du sol, dans le chœur, s'abaissait d'est en ouest de quelque 30 cm. L'existence de cette pente a pu être vérifiée sur les socles des colonnes engagées. Parce que le sol a été surélevé à deux reprises pour lutter contre l'humidité, les bases saillantes des colonnes ont été presque totalement abîmées ou supprimées. On a retrouvé pourtant des indices permettant leur reconstitution. Le plus ancien revêtement, attesté pour le sol du chœur, était fait de « carrons ». Leurs empreintes et même des fragments de terre cuite sont restés dans la couche de mortier qu'on a pu discerner à certains endroits.

Caveaux funéraires contemporains du grand incendie

Pendant la seconde moitié du XIV^e siècle, probablement lors du grand incendie de 1368, l'église des Franciscains subit de si graves dommages qu'il fallut faire des travaux de reconstruction considérables. Les piles-contreforts auxquelles on adossa le jubé sont postérieures à l'incendie. En revanche, trois caveaux situés à proximité du pilier qui soutient la chaire sont plus anciens que le jubé. Ils sont faits de blocs de grès proprement taillés. Ces caveaux ont des surfaces respectives de 165 × 255, 265 × 240 et 210 × 130 cm. Le premier a été simplement démoli lors de l'érection du jubé tandis que les deux autres sont encore intacts. Tous deux présentent une voûte en berceau et on y pénètre par un escalier perpendiculaire au berceau. Parmi les caveaux funéraires de ce type, ceux de Saint-François appartiennent au groupe le plus ancien connu en Suisse. C'est dans le plus grand des trois, juste sous le pilier qui soutient la chaire, que l'on a enterré, en 1766, Jean-Alphonse Rosset (né en 1709), professeur de théologie à l'Académie de Lausanne. Le 21 mars 1766, le maçon ou le fossoyeur griffonna le nom de Rosset sur le mur bordant l'escalier d'accès au caveau. Dans le mur sud de l'église, une niche qui était en relation avec ce caveau est, elle aussi, plus ancienne que le jubé.

Constructions postérieures à l'incendie

Après l'incendie, la couverture primitive de la nef — probablement un plafond de bois — fut remplacée par une voûte. L'architecte appuya contre la face interne des murs six paires de piles-contreforts

sur lesquelles reposèrent les arcs qui devaient franchir la large nef. Les piles et leurs fondations sont incontestablement adossées contre les parois et ne font pas partie intégrante du mur de la nef primitive. Elles sont aussi plus récentes que le caveau funéraire de la famille Rosset. Nous en voulons pour preuve que le fondement de ces constructions de soutien repose en partie sur les murs du caveau. Le large gril de maçonnerie qui traverse la nef, à la hauteur du pilier qui soutient la chaire, est lui aussi postérieur à l'incendie. Deux longs murs transversaux sont reliés entre eux par trois murs longitudinaux plus courts. Au sud, ils ont été détruits par une canalisation de chauffage moderne. Au nord, le plan permet de voir très clairement qu'ils n'arrivaient pas jusqu'au mur extérieur. Ces fondations sont solides mais grossières, faites de couches de grès de remploi partiellement rougi par le feu. Le fait que bon nombre de ces pierres soient taillées démontre qu'elles furent utilisées, à l'origine, pour des travaux en élévation et non en fondation. L'une d'entre elles présente des traces de peinture tandis qu'un fragment d'encadrement, avec profil gothique, doit provenir d'une porte ou d'une fenêtre. Ces murs s'appuient aux fondations des piles-contreforts; ils ne peuvent donc pas être antérieurs à l'incendie. L'ensemble forme un rectangle dont la longueur occupe à peu près toute l'ouverture de la nef et dont la largeur est d'environ 5 m. Les murs longitudinaux divisent ce rectangle de part et d'autre de l'axe médian de l'église et, sur le mur oriental, à peu près dans l'axe de l'édifice, on a trouvé des pierres de taille d'une longueur étonnante qui ont l'air d'avoir soutenu un seuil. Il est difficile de mettre en doute que ce gril de maçonnerie ait servi de fondement à un jubé qui séparait l'église des laïques du chœur des Franciscains. Nous n'avons pas retrouvé de pierres provenant du jubé, ni d'indices permettant de le reconstituer, mais il nous paraît vraisemblable qu'il enjambait la nef à la manière d'un pont. Sur l'axe de l'église, un passage médian, flanqué de deux emplacements semblables à des chapelles, reliait le chœur à la nef, réservée aux laïques.

Les précieuses stalles de Jean de Liège datent de 1387. Leur emplacement d'origine a pu être retrouvé grâce aux recherches archéologiques de 1966. Dans la travée orientale de la nef, du côté nord, il y avait, d'une pile à l'autre, une fondation de gravier d'environ 80 cm. d'épaisseur. La médiocre facture de cet ouvrage et son peu de profondeur permettent de supposer qu'il était destiné à soutenir une construction postérieure. Du côté sud, le pendant de cette fondation

a été éliminé lors de l'installation de la canalisation de chauffage; seule l'empreinte du gravier subsiste. Quoi de plus vraisemblable que d'imaginer les stalles en cet endroit. Elles ont ici, devant l'abside, leur place canonique et sont, tout comme le fondement sur lequel elles reposent, postérieures aux piles-contreforts. Si nous combinons les éléments récemment découverts, c'est un chœur aux vastes proportions qui nous apparaît: devant l'abside — au centre de laquelle se dressait le maître-autel dont on a au moins retrouvé l'emplacement, — un chœur aux dimensions imposantes englobait deux travées. La travée orientale était limitée de part et d'autre par une rangée de stalles, la travée occidentale déterminait un espace libre entre les stalles et le jubé. A supposer qu'il y ait eu à l'ouest du jubé, exactement au milieu de la nef, un autel pour le peuple, dans ce cas, la partie de l'église réservée aux laïques s'étendait sur deux travées et demie et la demi-travée orientale servait probablement de sanctuaire.

Dans la nef, sur une bande de mortier, une mince couche de glaise a gardé l'empreinte des « carrons » qui revêtaient le sol, tout comme dans le chœur.

Constructions plus récentes

Des socles de fondation, rangés à intervalles inégaux, le long du mur nord et partiellement aussi le long du mur sud, proviennent vraisemblablement de la construction de la tribune baroque; tandis que deux autres blocs de fondation, situés à l'intérieur de la seconde paire de piles-contreforts, à l'ouest, ont servi à soutenir la tribune, mise en 1825 devant celle de l'orgue. Cette adjonction subsista jusqu'en 1922.

Dans le chœur, on a redégagé trois fondations (la quatrième, à l'extrême sud, a été détruite lors de la pose de la canalisation de chauffage) destinées à deux tables de communion juxtaposées. Ces fondations étaient déjà connues grâce aux sondages effectués par Otto Schmid en 1922. Les deux tables figurent sur le plan de l'église de 1768.

Toujours dans le chœur, nous n'arrivons pas à expliquer la présence d'une fondation grossière, faite de moellons, jouxtant les fondations de la table située au nord. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il s'agit d'un ouvrage plus ancien que les fondations voisines.

Sépultures

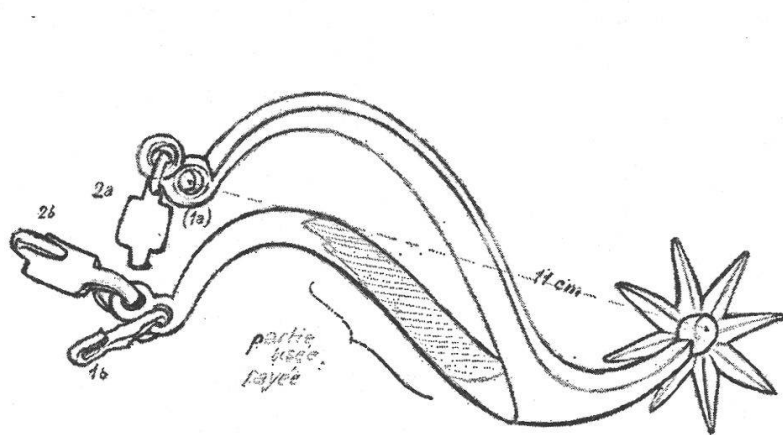
C'est surtout dans la partie occidentale de l'église que l'on a retrouvé des sépultures. Mais la présence de quelques squelettes a aussi été constatée sur les côtés, devant le jubé. L'espace libre qui s'étendait entre le jubé et le chœur était peut-être réservé aux bien-faiteurs du couvent et plusieurs squelettes gisaient là, côte à côte. Dans la moitié nord du chœur, près de l'arc triomphal, se trouvait une tombe particulièrement remarquable. On y a découvert, outre des fragments de cuir et de métal, une paire d'éperons qui remontent très probablement au XIV^e siècle. Il n'est malheureusement pas possible d'établir une corrélation certaine entre cette tombe et le document du 16 avril 1383 par lequel François, seigneur d'Oron, fait notamment élection de sépulture dans le chœur de l'église des Franciscains, auprès de sa femme Marie de Gruyère, et prévoit un legs en faveur de l'église. Un rapport entre la tombe et le testament n'a rien d'invraisemblable si l'on considère l'époque à laquelle remontent les éperons.

* * *

Grâce aux fouilles de 1966, l'organisation interne de l'église des Franciscains de Lausanne, telle qu'elle se présentait après l'incendie de 1368, apparaît plus clairement. Les indications fournies par les observations de l'automne 1966 ont permis de reconstruire les socles des colonnes engagées et de rétablir dans le chœur le niveau original du sol ainsi que son revêtement.

Au-delà des résultats historiques, l'issue de nos recherches a, dans le cas de Saint-François, une signification pratique puisqu'elle nous aide à concevoir la disposition interne de l'édifice dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Traduction : Laurette Wettstein.



Éperon

pied droit

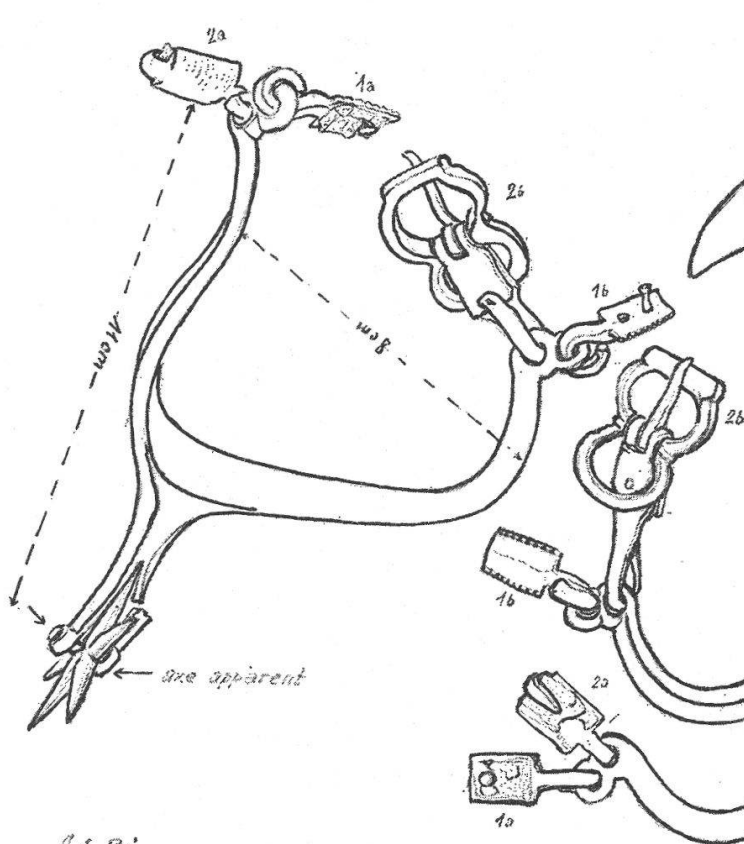
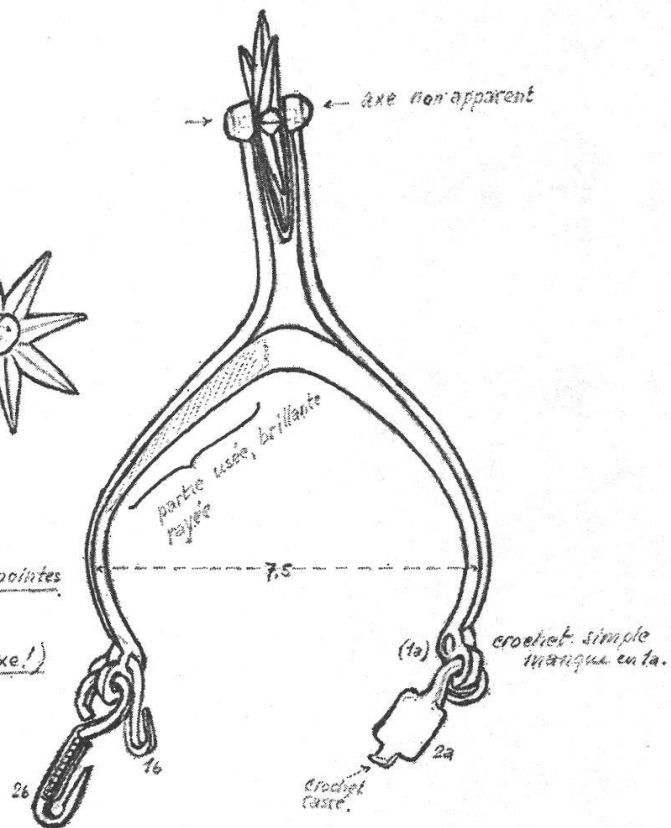
étoile à huit pointes

système d'attache différent (réparé ou autre facture? - plutôt autre facture: cf. axe!)
par simples crochets dessus (2a et 2b)
et dessous (1a manqué, et 1b)
pas de rester de cuir avec ce système
plus simple

J.L.Bj.
28.7.66

mesures identiques à celles de l'éperon
du pied gauche. (droit lég. érasé?)

facture des crochets plus primitive
en 2b rainures au bord (8 comme au pied gauche,
mais plus larges).



Éperon pied gauche

étoile à six pointes.

en 1a et 1b: la courroie passant sous le
pied était fixée avec des rivets (restes de
cuir à droite).

en 2a: la courroie passant sur le pied était
retenue par un crochet, et en 2b on la ten-
dait.

Éperons trouvés le 28.7.66

J.L.Bj.
28.7.66

Les éperons trouvés à Saint-François en 1966 ont été perdus depuis,
lorsqu'ils ont été envoyés de Lausanne au Musée national suisse pour y être restaurés (Réd.)
Dessin de M. le pasteur J.-L. Bonjour